

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du Mercredi 14 Décembre 2016**

- **Décision modificative :**

Afin de permettre de passer tous les flux (comptabilité) par voie dématérialisée, la Commune a dû acheter une clé permettant la signature électronique des documents. Cette dépense n'ayant pas été prévue au budget, il convient de faire un virement de crédits de 360 euros du fonctionnement vers l'investissement.

- **RIFSEEP :**

Le Centre de Gestion de la Marne a informé les Communes ayant instauré un régime indemnitaire qu'il fallait reprendre une nouvelle délibération car celui-ci est remplacé à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2017 par le RIFSEEP.

Le Conseil décide de mettre en place le RIFSEEP car le régime indemnitaire avait été mis en place par la délibération (n°2041) en date du 21 Novembre 2011.

**Questions diverses :**

- **PLU :**

Le Maire informe le Conseil que le Préfet a accordé à la Commune une subvention de 2 000€ concernant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme.

- **Arrondissement :**

Le Maire informe le Conseil que la Préfecture a notifié le changement d'arrondissement, au 1<sup>er</sup> Janvier 2017, de la Commune. La Commune de Vaudemange sera désormais dans l'arrondissement de Reims.

- **Vœux du Maire :**

Les vœux du Maire auront lieu le Vendredi 06 Janvier 2017 à 19h00.

*Séance levée à 22h15.*